

# **GRP® GTPA - Etape 4 : Digne-les-Bains - La Clappe**



Digne-les-Bains





Village d'Entrages (GB - AD04)

L'étape 4 du GRP® GTPA quitte Digneles-Bains par les contreforts de la montagne du Cousson, sommet emblématique du pays dignois, et suit l'itinéraire historique emprunté par Napoléon en 1815 entre Entrages et le gîte de La Clappe.

Depuis le centre-ville de Digne-les-Bains un sentier permet de s'élever vers le massif du Cousson. Passer le Pas d'Entrages l'itinéraire redescend au petit village d'Entrages et sa fontaine rafraichissante. Une dernière traversée via des zones de robines et le col de Pierre-Basse conduit au gîte de La Clappe.

Cette étape du GRP® GTPA est commune avec le GR® 406 dans sa totalité.

#### **Informations pratiques**

Pratique : Randonnée itinérante

Durée : 5 h 30

Longueur: 14.6 km

Dénivelé positif: 887 m

Difficulté : Difficile

Type: Itinérance

## **Itinéraire**

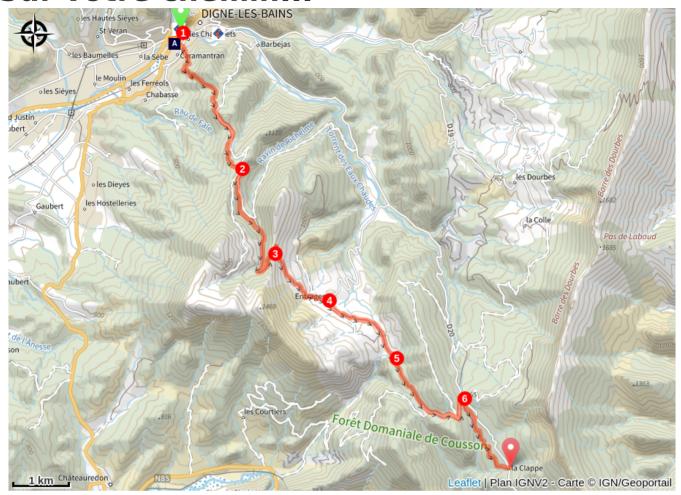
Départ : Office de tourisme, Digne-les-Bains Arrivée : Gite de la Clappe, Chaudon-Norante

Balisage : ■ GRP®

- 1. Office de tourisme (590 m) Traverser la route, passer devant le monument aux morts et descendre à la passerelle piétonne des Eaux Chaudes. Continuer sur la piste cyclable et passer sous le pont Beau de Rochas. Prendre à gauche la rue Jules et Alexandre Arnoux. Au collège Gassendi, prendre la rue étroite montant en face (chemin du Cousson). Prendre à droite le "Chemin des oreilles d'ânes" (GR® 406 ). Le sentier d'élève jusqu'aux Basses Bâties du Cousson, rejoint la piste forestière et la suit jusqu'au "chemin de St-Jean". Suivre le sentier à droite montant aux Hautes Bâties.
- 2. Hautes Baties de Cousson (1 080 m) Descendre à droite par la large piste forestière. A 300 m prendre le sentier à droite, en balcon, qui rejoint le ravin de Richelme. Le traverser et suivre la piste à la droite qui remonte le vallon. Plus haut l'itinéraire bifurque à gauche et, par un sentier, gagne le col.
- 3. **Pas d'Entrages** (1 213 m) Continuer sur la crête vers la droite sur une dizaine de mètres. Tourner à gauche et descendre jusqu'à Entrages.
- 4. Entrages (960 m) Prendre à droite, peu avant l'église, un chemin empierré. Traverser un vallon et, 100 m après le pont, au carrefour de "la Seriège", bifurquer à gauche sur un chemin muletier herbeux. Le GR® s'insinue entre les terrasses et atteint un talweg. Tourner à gauche puis aussitôt à droite sur un sentier empierré. En vue de la ferme de Chailan, le GR® traverse une piste herbue et continue en balcon. A l'intersection suivante prendre à droite, traverser des terres noires et rejoindre un petit col. Continuer tout droit jusqu'au carrefour suivant.
- 5. Les Condamines (983 m) Le chemin entre dans une forêt de pins et mène à une large route forestière (carrefour du "chemin du Pas de l'Ane"). Prendre cette dernière sur la gauche. D'abord montante, elle descend ensuite jusqu'au col de Pierre-Basse.
- 6. Col de Pierre Basse (1 065 m) Prendre à droite. Suivre le GR® 406 qui conduit, par un sentier en sous-bois, au gîte de La Clappe (30mn).

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

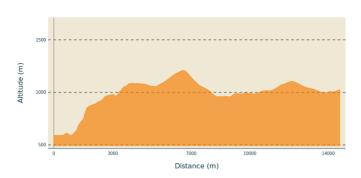
# Sur votre chemin...



Alexandra David-Neel (1868-1969) (A)

# **Toutes les informations pratiques**

### **Profil altimétrique**



Altitude min 590 m Altitude max 1209 m



## **1** Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence 8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digneles-Bains Cedex https://www.tourisme-alpes-hauteprovence.com/



Tel: +33 (0)4 92 36 62 62 https://www.dignelesbainstourisme.com/



## Sur votre chemin...



## Alexandra David-Neel (1868-1969) (A)

Exploratrice, orientaliste, écrivain, fascinée par les routes et les voies de chemin de fer depuis sa plus tendre enfance, Alexandra David-Neel va être hantée pendant toute sa longue et laborieuse vie (101 ans). En 1911, elle part pour effectuer un voyage d'étude de dix-huit mois en Inde.

Elle ne revient que treize ans plus tard après avoir parcouru l'Extrême-Orient en tous sens. Elle a notamment traversé le Tibet à pied, sous un déguisement de mendiante, qui lui a permis de vivre incognito, deux mois durant, dans la capitale interdite de Lhassa en compagnie de son fils adoptif, le jeune lama Yongden. De cet extraordinaire périple, elle ramène diverses études qu'elle publie avec succès.

Le 8 septembre 1969, cette femme hors du commun meurt à Digne où, séduite par la beauté des Alpes-de-Haute-Provence, elle avait installé son pied à terre.

A visiter : Le musée Alexandra David-Neel, 27 avenue du Maréchal-Juin, 04 000 Digne-les-Bains www.alexandradavid-neel.fr

Crédit photo : fondation Alexandra David Neel